

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 13 (1868)
Heft: (22): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Un mot sur la tactique de l'artillerie rayée : suivi de quelques remarques faites à Sadowa, par un officier prussien
Autor: W.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347490>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

réunir toutes vos pièces et leur faire battre en enfilade la position de l'adversaire.

« Mais en donnant à l'infanterie des canons spécialement destinés à sa défense, j'aurai grand soin de n'en pas faire dépendre le courage et l'assurance de la troupe, ce qui pourrait arriver si l'on exerçait à les servir un certain nombre de fantassins de chaque régiment ; car si ce service portait l'uniforme du régiment et était tiré de ses compagnies, la troupe arriverait bien vite à considérer l'artillerie qui l'accompagne comme une partie intégrante du régiment, peut-être même comme un élément indispensable, sous le feu protecteur duquel on marcherait avec confiance au combat, mais dont l'absence prolongée ou simplement momentanée provoquerait un découragement fâcheux. Or, si le service se fait par des artilleurs, la vieille idée de la coopération de l'artillerie, comme arme spéciale, avec l'infanterie, continuera à subsister dans toute sa force.

« Dans nos camps annuels, il faudra sans doute exercer les bataillons avec ces nouvelles bouches à feu, mais seulement vers la fin des exercices, et plutôt à titre de manœuvre tactique au bénéfice des cadres, que comme quelque chose d'absolument indispensable pour la valeur et la solidité du bataillon. »



UN MOT SUR LA TACTIQUE DE L'ARTILLERIE RAYÉE,

suivi de quelques remarques faites à Sadowa, par un officier prussien ⁽¹⁾.

L'emploi des longues portées des canons rayés a donné lieu, dans la guerre de 1866, à de notables changements dans la tactique de l'artillerie. D'ordinaire, les batteries rayées y ouvrirent le feu à 1,500 et même à 2,500 mètres ; par conséquent, à des distances considérables, comparativement à ce qui se pratiquait auparavant avec le canon lisse. De plus, ces batteries, au lieu d'accompagner les autres troupes dans les premiers mouvements en avant pour aborder l'adversaire, restèrent le plus souvent en place, en continuant à tirer par les grands intervalles, jusqu'à ce que la mêlée s'engageât. Parfois même, le site s'y prêtant, l'artillerie prussienne lança ses projectiles avec fusée explosive par-dessus ses propres troupes pendant qu'elles étaient en marche. On sait que ce tir n'offre aucun inconvénient, c'est-à-dire que les troupes ne courent aucun danger d'être atteintes par les éclats ou les balles des projectiles précités.

(1) D'après le *Journal de l'Armée belge*.

Ce grand éloignement de l'adversaire dans les commencements d'une action, assurait aux batteries beaucoup de sécurité contre toute attaque de vive force et une plus grande latitude qu'autrefois dans le choix des emplacements. D'autre part, quand le moment venait, pour les batteries, de se porter plus à proximité de l'ennemi, soit qu'il s'agît pour elles de préparer de nouveaux succès aux autres armes, soit qu'il fallût protéger des troupes rejetées, c'était à des allures vives qu'elles gagnaient de nouvelles positions. Cette manière de faire crée à l'artillerie *divisionnaire* une indépendance qu'elle ne connaissait pas au temps où elle faisait, pour ainsi dire, partie intégrante des lignes et des colonnes auxquelles on l'attachait. Nous avons souligné le mot *divisionnaire*, parce que la réserve d'artillerie a agi de tout temps en arme *propre* qui entre en ligne et combat sous la conduite de son général à elle, à l'instar des masses de la cavalerie. Mais pour l'artillerie des divisions, la situation a changé notablement, et il nous a paru qu'il y avait quelque opportunité à se demander si, dans bien des circonstances, on ne pourrait pas supprimer les soutiens *permanents* des batteries, ces annexes pleines d'embarras et dont on s'est trop engoué chez nous. Dans le cas, assez rare du reste, où l'on croirait que de l'artillerie *divisionnaire* eût besoin d'une protection toute particulière, on lui enverrait une ou plusieurs compagnies, même des bataillons et des escadrons, qui seraient tirés des troupes les plus proches et qui y rentreraient dès que l'artillerie se mettrait en mouvement pour occuper d'autres emplacements. Les escadrons seuls feraient parfois exception à la règle. Il n'est besoin de dire qu'il ne s'agit pas ici des batteries *détachées* de leurs divisions, et opérant au loin en vertu d'un ordre spécial du général. A celles-là, il faudra toujours des soutiens marchant constamment avec elles.

La question se présente sous des aspects fort divers, ainsi qu'on peut s'en convaincre par le raisonnement suivant.

Puisque sur le champ de bataille les batteries cessent d'être liées étroitement aux troupes avec lesquelles elles forment corps, il semblerait aussi, de prime-abord, que cette artillerie dût avoir besoin plus que jamais d'une protection toute spéciale, en d'autres termes, de soutiens permanents. D'autre part, tout ce que nous avons dit de la tactique de l'artillerie en 1866, fait voir que cette protection spéciale est sans objet au commencement du combat, vu l'éloignement de l'adversaire. Après, quand les batteries se meuvent à des allures rapides pour franchir de grands espaces, les soutiens ne sauraient les suivre, à moins d'être composés uniquement de cavalerie. Or la cavalerie constituera toujours un soutien incomplet, et dans les terrains parsemés d'obstacles, il sera tout à fait insuffisant, supposât-on même,

comme cela a lieu en Prusse, que les cavaliers soient munis d'une bonne arme à feu, et qu'ils aient l'habitude de quitter lestement leurs chevaux, ainsi que cela se pratique dans l'artillerie à cheval.

Toutes ces considérations rendent la solution de la question assez difficile, d'autant plus que les relations historiques de la dernière campagne sont sobres de ce genre de détails. Aussi avons-nous cru que le mieux serait d'avoir recours à l'expérience d'un officier prussien ayant fait la guerre en 1866, dans une position déjà éminente. Nous n'avons eu qu'à nous louer de cette démarche, puisqu'elle nous a valu une lettre qui donne non-seulement la réponse au point en litige, mais encore quelques détails bons à connaître sur le jeu de l'artillerie dans les célèbres combats d'il y a deux ans. Il va sans dire que nous avons traduit cette lettre; de là quelques expressions plus en usage en Allemagne que chez nous, mais qui permettent de rendre exactement la pensée de l'auteur.

« Voyons d'abord, nous dit cet officier, ce qu'il en est des soutiens de l'artillerie.

« Dans la campagne de 1866, les batteries entraient en ligne et commençaient le combat, sans que le plus souvent d'autres troupes leur fussent spécialement adjointes. Par suite des longues portées de nos nouveaux canons, le feu s'ouvrait à des distances d'au moins 2,000 pas (1,500 mètres), et il est évident que toute tentative de l'adversaire sur une artillerie aussi éloignée, doit être aperçue assez à temps pour être repoussée à coup sûr par nos troupes, dussent-elles accourir de 500 pas et même de plus loin; d'autant plus que l'artillerie a besoin d'avoir des vues sur le terrain qui s'étend devant elle, si elle veut produire des effets efficaces. Je citerai un exemple à l'appui.

« A Sadowa, huit batteries du 2^e corps d'armée entrent en ligne à huit heures du matin, sans avoir un seul homme comme soutien spécial; et quand les Autrichiens, vers huit heures et demie, débouchent de l'allée d'un village pour faire une tentative sur deux de ces batteries, des détachements de notre infanterie s'avancent également et déjouent l'entreprise bien avant que les tirailleurs autrichiens aient pu devenir gênants pour nos artilleurs. Pendant cette partie de la bataille, où le canon est en pleine action des deux côtés, nos troupes se mettent autant que possible à l'abri des coups de l'ennemi, en se couvrant des accidents et des ondulations du terrain. Après une canonnade d'environ une heure, les batteries autrichiennes les plus avancées abandonnent la position sur la rive droite de la Bistritz — probablement ensuite d'un ordre du haut commandement — pour se

réunir en une grande batterie de près de 200 bouches à feu, à l'ouest de Lipa.

« Nos troupes s'étaient portées en avant aussitôt que le feu de l'artillerie ennemie avait ralenti (immédiatement après 9 heures). Toutefois, notre artillerie reste en position, et continue à tirer par les intervalles et même par dessus nos lignes. Ce fait, très naturel avec nos canons rayés et facile à réaliser, ne présente pas le moindre inconvénient. Au contraire, je remarquai que les projectiles, en passant au-dessus de nous pour tomber sur l'adversaire, produisaient une impression favorable sur les soldats qui avaient ainsi la preuve que notre artillerie continuait à occuper sans relâche l'artillerie ennemie, et qu'elle cherchait à attirer sur elle-même des feux qui constituaient pour nous le grand danger dans notre mouvement en avant. Je suis persuadé que nous eussions marché moins rapidement, si les batteries nous avaient accompagnés.

« Le combat d'infanterie ayant commencé, l'artillerie se tait de part et d'autre. La nôtre gagne de nouveaux emplacements d'où, en tirant par-dessus l'infanterie engagée dans la lutte, elle atteint encore les canons et les troupes de l'ennemi placées en seconde ligne et en réserve. Ce fut le moment où la bataille était dans son plus fort. Alors aussi, notre artillerie reste le plus souvent sans soutiens spéciaux. On se départissait seulement de cette règle lorsqu'une mêlée d'infanterie s'approchait des batteries, ou encore lorsque le terrain se prêtait à des surprises. Dans ces cas, il y avait des troupes spécialement désignées pour couvrir l'artillerie contre des tentatives d'enlèvement, et c'étaient des subdivisions entières — des bataillons ou du moins des compagnies entières et des escadrons — qui se tenaient en rangs serrés. Lors de la poursuite de l'ennemi, nos batteries se portent rapidement en avant jusqu'aux lignes les plus avancées; quelques-unes ne craignent pas de se mettre à portée du feu de l'infanterie autrichienne. Ici encore les batteries restent sans soutiens spéciaux, vu qu'elles choisissent des emplacements à proximité de nos lignes. Elles demeurent alors en place aussi longtemps que leurs projectiles portent, en les tirant au besoin par dessus nos troupes engagées également dans la poursuite. Je dois maintenant faire observer que ce tir a été favorisé par la forme du terrain dont les ondulations donnaient lieu à des pentes tantôt descendantes, tantôt ascendantes. Serait-il possible d'agir de même sur un terrain plat? La chose me paraît fort douteuse, en ce sens que les troupes qui se porteraient devant les batteries, couperaient nécessairement à celles-ci la vue de l'ennemi, et, par conséquent, les empêcheraient de viser sur ce dernier⁽¹⁾.

(1) Le mode de pointage du canon prussien permet de continuer le tir, si même

« Vous voyez, d'après tout ce qui précède, qu'en ce qui concerne les batteries en question, elles se sont comportées le plus souvent comme si elles avaient été *détachées* des lignes de bataille, bien entendu en prenant ce mot selon son *ancienne* acception ; car actuellement, vu les portées des nouvelles armes, on ne saurait considérer un éloignement de 400 à 600 pas (300 à 450 mètres) comme donnant lieu à un détachement. Par suite de l'emploi de canons rayés, l'artillerie ouvre le feu actuellement à de plus grandes distances qu'autrefois, et d'ordinaire il ne sera pas nécessaire d'y adjoindre des soutiens spéciaux. Toutefois, si l'ennemi s'avancait sur nous pendant la canonnade, et plus tard, l'infanterie et la cavalerie étant engagées, si le combat menaçait d'envelopper également des batteries, il y aurait lieu à désigner des unités de troupes pour défendre l'artillerie, et alors elles feront bien d'agir en se tenant à rangs serrés.

« Quand des batteries seront réellement détachées, c'est-à-dire qu'elles seront envoyées à des distances telles que l'adversaire pourra les atteindre avant nous, il faudra évidemment leur annexer des soutiens permanents. C'est ainsi qu'à Kissingen, le général von Kummer envoya deux batteries à près d'un demi-mille (allemand) à l'effet de combattre deux batteries bavaroises placées au nord-est de la ville, et il les fit accompagner par quatre escadrons de cavalerie, et comme le terrain était accidenté, il y adjoignit aussi une compagnie d'infanterie qui fut transportée sur des voitures, afin de pouvoir se mouvoir

l'objet à battre est perdu de vue. Voici un moyen que nous avons vu employer dans un de nos régiments :

Pointer le canon sur le but, en lui donnant l'élévation et l'écart voulus. Choisir ensuite un point de *repère*, toujours visible, n'importe sa distance du canon ; puis faire jouer la hausse, verticalement et latéralement, sans toucher au canon, jusqu'à ce que la nouvelle ligne de mire passe par le point de repère. Si le but à battre disparaissait momentanément, viser sur le point précité en faisant usage des éléments de pointage déterminés ci-dessus.

Bien que ce mode de pointage soit facile à pratiquer, et que certainement il rendra parfois de bons services, surtout dans la guerre de siège, il n'en est pas moins vrai qu'en campagne et avec des projectiles n'ayant que la fusée explosive, il est bon d'avoir son adversaire constamment dans l'œil, si l'on veut le canonner efficacement. Déjà alors, cet adversaire pourra user d'adresse pour se soustraire aux feux, par exemple en reculant par portions successives, ne fût-ce que d'une centaine de pas. Pour peu que le terrain se prête à cette ruse, il faudra du temps, dans la chaleur de l'action et à cause de la fumée, pour s'en apercevoir et pour rectifier le tir. Il va sans dire qu'une pareille manœuvre est seulement à conseiller dans ces grandes canonnades, préludes ordinaires des batailles, et où l'on tire à de grandes distances, ainsi que nous l'avons déjà dit à diverses reprises. La mêlée engagée, la véritable tactique consiste à pousser les batteries en avant.

(Note du traducteur du Journal de l'armée belge.)

à la même allure que les autres armes. Comme en toutes choses qui concernent la tactique, la question des soutiens de l'artillerie ne saurait recevoir une solution précise. On peut dire qu'en règle générale les soutiens spéciaux ne sont plus nécessaires en terrain découvert. Là où le pays est accidenté et où la vue ne s'étend pas au loin, on fait encore usage de soutiens, mais il ne faut pas se faire illusion, ils ne seront guère en état de sauver l'artillerie dans des circonstances graves. Nous n'avons pas perdu un seul canon, bien que nous fissions peu usage de ce genre de protection, tandis que nous en avons conquis 200, dont un tiers étaient gardés par des soutiens spéciaux. Au reste, de l'infanterie, annexée d'une manière *permanente* à de l'artillerie, ne saurait le plus souvent la suivre à des distances un tant soit peu considérables, vu les allures des batteries; et quant à de la cavalerie, elle ne peut pas remplacer l'infanterie dans un terrain accidenté. Le mieux selon moi serait que le général lui-même déterminât chaque jour si des troupes doivent accompagner les batteries d'une manière permanente, et il sera guidé sur ce point par la nature du terrain et par les opérations qu'il se propose d'ordonner à l'artillerie. D'après ce système, il n'y aurait de soutien spécial que sur un ordre supérieur; seulement le général ne devra *jamais* oublier de donner cet ordre en temps et lieu.

« Bien que par ma position dans l'armée j'aie pu observer de près le jeu de l'artillerie dans divers combats, je ne me permettrai cependant — en ma qualité d'officier sortant de l'infanterie — que de vous donner quelques renseignements généraux sur l'emploi de cette arme en 1866.

« Nous tenions une forte partie de l'artillerie en réserve, tout en en attachant à l'avant-garde, et, naturellement, au gros de l'armée. A Königgrätz, les batteries de l'avant-garde et du gros entrèrent en même temps en action, et il en sera probablement toujours ainsi, à cause des grandes portées des canons rayés qui permettent de tirer à des distances de 2,000 à 3,000 pas. En général, sur une pareille longueur de terrain, le gros de l'armée aura déjà suivi l'avant-garde, vu que la distance entre les deux sera au plus de 1,200 à 1,500 pas, afin que l'avant-garde ne soit pas aventurée dans sa marche en avant.

« L'avant-garde s'étant heurtée à l'adversaire — que ce soit dans une rencontre inopinée, ou que le général soit dans l'intention d'engager l'affaire sur un point déterminé — toujours l'artillerie de part et d'autre sera portée en avant et commencera l'action, dans le double but de faciliter le mouvement offensif de notre propre armée et de retarder la marche de l'adversaire. Celui qui s'assurera dans ce moment la supériorité en artillerie, se donnera un avantage marqué sur

l'autre. Cette supériorité résultera du nombre des canons, soit de leur espèce, soit encore des positions qu'ils occupent.

« Autrefois, le gros de l'armée n'était guère exposé aux coups de l'artillerie avant d'avoir pris position. Aujourd'hui, comme je l'ai dit, il en est généralement autrement. Si donc, l'on veut éviter la dure nécessité de devoir se reporter en arrière pour se déployer, ce qui agirait souvent défavorablement sur le moral du soldat, il faudra pousser l'artillerie en avant et en quantité suffisante pour protéger efficacement le déploiement. Il va de soi qu'en préconisant ainsi l'emploi de l'artillerie, c'est sous condition que le site se prête à son action. Il faut aussi avoir soin de profiter de chaque accident de terrain pour mettre les troupes à couvert du canon de l'adversaire. Le commandant de l'avant-garde devra faire occuper les localités, telles que les villages, les fermes, les petits bois, situées en avant et sur les côtés de son itinéraire.

« Dans la canonnade par laquelle on prélude ordinairement au combat des autres armes, on tire sur tout ce qui est visible de l'adversaire et qu'il y a chance d'atteindre. Ce ne sera que lorsque l'action de l'artillerie aura faibli qu'il pourra être question de faire reprendre la marche en avant à l'infanterie. Il sera bon, pendant que celle-ci avancera, de laisser la majorité des batteries en place, car dans les mêlées d'infanterie, l'artillerie ne saurait prendre part directement à la lutte ; c'est pourquoi elle chercha à se rendre encore utile en tirant sur les troupes tenues en arrière du lieu de la mêlée. La réserve d'artillerie ne trouvera pas davantage l'occasion d'entrer en ligne dans un pareil moment. Mais si le combat d'infanterie s'est décidé en notre faveur, cette réserve s'avancera en passant à travers la ligne des batteries du gros et de l'avant-garde, gagnera le plus d'espace possible en avant, et accompagnera de coups de canon la retraite de l'adversaire. Elle s'attaquera ensuite aux réserves de ce dernier, afin de faciliter nos attaques subséquentes. Si, au contraire, le combat nous a été défavorable, la réserve d'artillerie devra apparaître en temps utile pour donner sa protection à nos troupes, en choisissant, à cet effet, des emplacements convenables latéralement à la ligne de retraite de l'infanterie, ou aussi sur la ligne de retraite elle-même, mais alors, en des points d'où l'on dominera le terrain environnant. Quelle que soit l'issue du combat d'infanterie, la présence de batteries de la réserve sera nécessaire, car l'artillerie du gros et de l'avant-garde ne sera guère en état de continuer le combat, si elle a fait vigoureusement son devoir jusque-là. Il faudra qu'elle se refasse et se ravitaillie avant de pouvoir rentrer en action.

« Je ne mets pas en doute que, dans tous les pays, l'artillerie des

divisions cessera de se coller aux autres troupes, selon de vieux errements qui étaient toutefois réglementaires, et aussi, qu'elle sera accompagnée moins souvent de soutiens spéciaux. En un mot, qu'elle agira comme une arme en quelque sorte indépendante, mais dont les moyens d'action se bornent aux feux. Il en fut déjà ainsi des artilleries prussienne et autrichienne dans la campagne de 1866. On eut alors de part et d'autre de nombreux exemples de batteries qui agirent par elles-mêmes, et qui repoussèrent des attaques d'autres armes. Toutefois l'artillerie autrichienne souffrait beaucoup de nos tirailleurs ; et réciproquement les tirailleurs autrichiens forcèrent plus d'une de nos batteries à changer d'emplacement. L'artillerie devient, pour ainsi dire, impuissante en présence d'un combat en ordre dispersé, et si une chaîne de tirailleurs parvient à portée de fusil d'une batterie, elle la forcera de s'en aller, sous peine de lui faire subir des pertes énormes, et la batterie courra même le danger de perdre des pièces, si elle s'obstine à rester exposée à l'action des tirailleurs. Il y a donc là des précautions à prendre et surtout à se faire protéger en temps utile. »

Le lecteur remarquera peut-être que les opinions émises dans la lettre qui précède coïncident en bien des points avec celles qui font l'objet des articles que nous avons publiés dans ce journal. Il ne pouvait guère en être autrement, vu que nos idées sur la tactique de l'artillerie sont le résultat d'une étude des dernières guerres, et non non pas affaire d'imagination. Nous reconnaissons pleinement que l'artillerie *divisionnaire* est une arme *accessoire*. Cet aveu ne coûte rien à notre amour-propre d'artilleur ; mais nous voudrions que cette artillerie cessât, en tant qu'il s'agit de ses évolutions et de ses emplacements de tir, d'être une arme entièrement *subordonnée* aux autres. La chose n'est plus possible si l'on veut utiliser les propriétés du canon rayé. Cela n'empêche nullement de lier son action à celle de l'infanterie et de la cavalerie. Toutefois, ici comme ailleurs, il n'y a pas de bien sans quelque mélange de mal. Il est à craindre que les commandants de batterie n'abusent de la nouvelle position qui leur serait faite, en agissant par trop à leur guise. Pour faire voir que nos craintes ne sont pas sans fondement, nous rappellerons ce passage de LA CAMPAGNE DE 1866 PAR LA SECTION HISTORIQUE, etc.

« Le combat d'artillerie au sud du bois de Sadowa se présenta
« sous un aspect moins favorable. Le manque d'une direction unique
« de l'artillerie s'y fit sentir de la manière la plus sensible, bien que
« deux commandants de régiment se trouvassent présents. Mais les
« onze batteries appartenaient à cinq corps différents, et, de plus, les
« unes faisaient partie de l'artillerie des divisions et les autres de la

« réserve d'artillerie. C'est ainsi qu'on s'explique qu'une entente com-
« mune ne put avoir lieu et que de simples batteries se portèrent iso-
« lément en avant, pendant que d'autres, dans le même temps, se
« retirèrent au-delà de la Bistritz. »

Le meilleur moyen d'éviter ces faits, c'est de prendre exemple sur
les Français, en ce qui concerne la répartition des commandements
d'artillerie.

W. B.



BIBLIOGRAPHIE.

DIE ENTWICKLUNG DER FEUERWAFFEN von *R. Schmidt*, Hauptmann, eidgenössischer
Obercontroleur für Handfeuerwaffen. Schaffhouse 1867-1868. Six cahiers avec
planches.

Dans sa préface, écrite en mai 1867, M. le capitaine Schmidt s'exprime comme
suit :

« La transformation actuelle des armes à feu partout à l'ordre du jour a géné-
ralisé l'intérêt qui s'attache aux récents progrès et cela particulièrement en Suisse,
où chaque citoyen est appelé, quand il le faut, à prendre les armes pour la dé-
fense de la patrie et le maintien de ses droits.

« Chacun suit avec curiosité les innovations réalisées au dedans et au dehors
dans le domaine des armes à feu, et à cette occasion il ne se borne pas à scruter
l'avenir, mais il jette volontiers aussi un regard sur le passé.

« Sur la question des *armes à feu* il existe maint bel ouvrage et une infinité
d'écrits spéciaux et très détaillés. Mais précisément ce grand choix de renseigne-
ments fatigue et dégoûte souvent le lecteur, chez nous surtout où les choses mili-
taires sont non pas une spécialité, mais un devoir civique, et où l'éducation mili-
taire en dehors des temps limités d'instruction et d'exercice est laissée aux soins
de chacun d'après ses propres ressources.

« Aussi la présente étude ne sera ni purement scientifique ni exclusivement
historique. L'auteur s'est donné la tâche de retracer les caractéristiques des diverses
périodes du développement des armes à feu, de présenter brièvement les princi-
pales classifications et descriptions en les éclairant autant que possible de planches
explicatives.

« L'ensemble comprend : Le développement des armes à feu et autres engins
de guerre ; les modifications successives apportées à l'organisation par ce déve-
loppement ; des considérations sur les progrès de l'armement suisse en particulier,
sur la fabrication des armes, sur le tir et d'autres objets semblables.

« Les sources principales de ce travail, tant modernes qu'anciennes, publi-
cations ou communications des archives, des arsenaux, etc., sont indiquées à la fin.

« Quoique cette compilation ne prétende point à la perfection, l'auteur espère
pourtant pouvoir répondre d'une manière satisfaisante à sa tâche et à son but. »

Après la lecture des six cahiers, chacun conviendra que M. le capitaine Schmidt